

Voyages et loisirs

**Voyager et s'adonner
à ses loisirs en toute sécurité.**
L'assurance voyage ingénieuse
incluant les prestations COVID-19.

En coopération avec:

DÉR
Touristik
Suisse

KUONI



PREMIUM
SPECIALISTS

Optez pour 365 jours de protection pour les loisirs et les voyages. Dans le monde entier, y compris en Suisse.

Assurance voyage annuelle (365 jours)

	Multi Trip Clever			Multi Trip Comfort		
	Jeunesse	Personne individuelle	Famille	Jeunesse	Personne individuelle	Famille
Prime	95	123	199	179	239	389
Résumé des prestations						
Frais d'annulation ¹	10'000	20'000	50'000	10'000	25'000	60'000
Frais d'annulation en cas de grossesse				5'000	15'000	25'000
COVID-19 Base³	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
COVID-19 Supplémentaire³	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Frais de dossier	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Retards aériens	1'000	1'000	1'000 ²	1'000	1'000	1'000 ²
Aide SOS, rapatriement inclus	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
Action de recherche et de sauvetage	10'000	10'000	10'000 ²	10'000	10'000	10'000 ²
Prestations de service – Helpline 24 h/24 – Blocage des cartes de crédit et des téléphones portables – Aide SOS au domicile	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Protection loisirs	500	500	500 ²	500	500	500 ²
Bagages pendant le transport	500	1'000	1'000 ²	1000	1000	1'000 ²
Accident d'aviation	50'000	250'000	250'000 ²	50'000	250'000	250'000 ²
Voyage de remplacement	2'000	10'000	10'000	5'000	20'000	20'000
Aide en cas d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire				2'000	2'000	2'000 ²
Garantie de franchise pour véhicules de location ⁴ (par location)				10'000	10'000	10'000
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier (max. 80 ans)				100'000	100'000	100'000 ²
Chiens et chats				inclus	inclus	inclus
Bagages				2'000	2'000	4'000
Volcan et catastrophes naturelles				2'000	2'000	2'000 ²
Protection juridique de voyage Europe				250'000	250'000	250'000
Protection juridique de voyage Monde				50'000	50'000	50'000

¹ Vous trouverez des informations sur la franchise au verso.

² Par personne.

³ Pour plus de détails, voir compléments sous «COVID-19».

⁴ Pour véhicules de tourisme, 4x4, camping-cars et motos inclus.

Jeunesse: l'assurance annuelle pour les jeunes de moins de 26 ans.

Famille: la famille comprend les personnes vivant dans un ménage commun et en couple ou en partenariat, y compris les parents, les grands-parents et les enfants.

Frais d'annulation en cas de grossesse: avec l'assurance voyage annuelle Comfort, l'annulation est assurée en cas de grossesse si un vaccin est exigé pour le lieu de destination, vaccin qui constitue un risque pour l'enfant à naître, ou si la date du retour se situe après la 24^e semaine de grossesse.

Concluez une couverture d'assurance complète pour un seul voyage.

Assurance voyage (62 jours)

Prix du voyage jusqu'à	800	1'500	2'500	4'500	6'500	10'000
Personne individuelle						
Prime	52	67	84	104	136	188
Résumé des prestations						
Frais d'annulation	800	1'500	2'500	4'500	6'500	10'000
COVID-19 Base et Supplémentaire	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Frais administratifs	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Aide SOS, rapatriement inclus	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
Action de de recherche et de sauvetage	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Prestations de service – Helpline 24 h/24 – Blocage des cartes de crédit et des téléphones portables – Aide SOS au domicile	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000
Prime paquet «sans souci» (couverture supplémentaire incluse)	99	114	131	151	183	235

Couverture supplémentaire (62 jours)

	Personne individuelle
Prime	47
Résumé des prestations	
Durée d'assurance (durée du voyage)	62 jours
Etendue de la couverture	monde entier
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier (max. 80 ans)	100'000
Chiens et chats	inclus
Bagages	2'000
Retards aériens	1'000
Aide en cas d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire (max. 80 ans)	2'000
Volcan et catastrophes naturelles	2'000
Frais d'annulation en cas de grossesse	inclus ⁵

⁵ Ces prestations sont limitées aux frais d'annulation / sommes d'assurance.
Au maximum CHF 7'500 par personne ou CHF 15'000 par réservation.

Assurance «sans souci»: le paquet «sans souci» englobe l'assurance voyage et la couverture supplémentaire.

Couverture supplémentaire: la couverture supplémentaire ne peut être conclue qu'en complément d'une assurance existante frais d'annulation/aide SOS (auprès de l'ERV ou ailleurs).

Choisissez les ingénieux modules complémentaires pour votre programme de voyage individuel.

Couverture d'un véhicule de location

En cas de sinistre subi par le véhicule de location, nous prenons en charge la franchise qui vous sera facturée et élargissons la couverture responsabilité civile. Cela à condition que les sinistres soient couverts par l'assurance véhicule du loueur.

	Véhicules de tourisme et motocycles	Camping-cars, motorhomes, minibus et 4x4
Prime par jour	5	11
Résumé des prestations		
Durée d'assurance	nombre de jours de location	nombre de jours de location
Etendue de la couverture	monde entier	monde entier
Franchise de l'assurance casco et vol	10'000	10'000
Responsabilité civile subsidiaire	5 millions	5 millions

Aide en cas d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire

Si le prestataire réservé fait faillite avant ou durant votre voyage, nous prenons en charge l'organisation et les frais de changement de réservation jusqu'à concurrence du montant des prestations de voyage initialement réservées, au maximum CHF 2'000 par personne.

	Personne individuelle	Famille et couples
Prime	14	39

Frais médicaux/assurance pour hôtes étrangers (tarif pour visa Schengen)

Si vous attendez la visite de membres de votre famille ou d'amis de l'étranger, vous allez certainement tout mettre en œuvre afin que leur séjour en Suisse leur soit des plus agréables. Une des premières précautions consiste à prendre les mesures nécessaires en cas d'événements imprévus comme un accident ou une maladie. Demandez conseil à votre agence de voyage concernant la couverture d'assurance.

Aide en cas d'insolvabilité d'une compagnie aérienne et d'un prestataire: cette couverture ne peut être conclue qu'en complément d'une assurance existante frais d'annulation et aide SOS (auprès de l'ERV ou ailleurs).

Prestations en détail

COVID-19

Quarantaine inattendue ou contamination par la COVID-19: durant les périodes d'incertitudes, l'ERV vous soutient, vous et votre famille, avec rapidité et fiabilité dans toutes les situations d'urgence survenant en Suisse ou à l'étranger.

Packs Multi Trip et assurance voyage (62 jours)

Inclus dans l'assurance frais d'annulation et l'aide SOS de base:

- Contamination par la COVID-19
- Quarantaine individuelle après un résultat de test positif ou en cas de suspicion d'infection
- Frais supplémentaires (hébergement, nourriture et frais de communication avec la Centrale d'alarme) jusqu'à CHF 700 par personne
- Obligation de quarantaine impévue pendant le voyage de retour en Suisse
- Conseil médical, transport d'urgence et rapatriement
- Bon pour un voyage de remplacement suite à un rapatriement

En complément à Multi Trip Comfort et à l'assurance voyage (62 jours)

En plus des prestations de base de l'assurance frais d'annulation et de l'aide SOS, nous complétons la couverture comme suit:

- Obligation de vaccination imprévue pour la destination du voyage
- Frais supplémentaires (hébergement, nourriture et frais de communication avec la Centrale d'alarme) selon votre police (p. ex. avec Multi Trip Comfort jusqu'à CHF 60'000 par famille)
- Frais de traitement médical par suite de contamination par la COVID-19

Frais d'annulation

Nous prenons en charge vos frais d'annulation si vous devez renoncer à votre voyage, entre autres, pour les raisons suivantes:

- maladie grave, accident ou décès;
- absence du remplaçant direct au poste de travail;
- dommage subi par les biens à domicile et causé par les forces de la nature
- licenciement sans faute par l'employeur.

Nous prenons même en charge les frais supplémentaires d'un voyage repoussé si vous ne pouvez entreprendre votre voyage qu'avec quelques jours de retard.

Aide SOS

Votre protection d'assurance mondiale pour les incidents de voyage, partout où vous avez besoin d'une aide professionnelle:

- Helpline gratuite 24 h/24
- Transport d'urgence au lieu de domicile (couverture illimitée)
- Prestations de service
- Partie non utilisée de l'arrangement en cas d'interruption précipitée du séjour
- Visite à l'hôpital à l'étranger par une personne proche

Protection loisirs

L'extension ingénieuse de votre assurance annuelle pour les activités de loisirs. La couverture d'assurance s'applique non seulement aux voyages, mais aussi aux activités de loisirs, comme les billets de concerts, les forfaits de ski, les frais d'inscription à un événement sportif, les excursions de courte durée sans nuitée, etc.

Retards aériens

Les longues périodes d'attente à l'aéroport augmentent le risque de manquer sa correspondance. Si votre vol est retardé de plus de trois heures, nous prenons en charge les frais supplémentaires encourus pour la poursuite de votre voyage (changement de réservation, hébergement, etc.) si vous ratez votre correspondance.

Frais médicaux et d'hospitalisation

Le complément optimal aux prestations de votre caisse-maladie suisse en cas d'accident ou de maladie à l'étranger. Particulièrement recommandé pour les voyages dans les pays où les frais de traitement sont élevés (Etats-Unis, Canada, Australie, par exemple). Age limite: 80 ans.

Chien et chat

En cas d'une annulation ou d'une interruption de votre voyage suite à la maladie, l'accident ou le décès de votre compagnon à quatre pattes, nous prenons en charge les frais en résultant.

Retrouvez toutes les offres de notre assurance animaux pour chien et chat sur www.chien-et-chat.ch.

Bagages

Pendant le voyage, vos bagages personnels sont assurés à leur valeur vénale et sans franchise contre le vol, le détournement, l'endommagement et la perte. Si vos bagages arrivent à destination avec un retard important (au moins 6 heures), nous prenons en charge les frais de vos achats de première nécessité (articles de toilette, etc.).

Volcan et catastrophes naturelles

Avec notre assurance «volcan», nous vous garantissons une aide immédiate en cas de situations exceptionnelles sur le trajet (avant et pendant le voyage).

Protection juridique de voyage

Nous vous assistons en cas de litige et vous conseillons pour toute question juridique lors de voyages à l'étranger. De plus, nous prenons en charge les frais des avocats et experts mandatés tout comme les coûts de procédure et de tribunal ainsi que les indemnités de procédure allouées à la partie adverse.

En collaboration avec:

 **protection juridique**
tout simplement différente.

Important à savoir.

Renouvellement

Pour que vous n'ayez pas à vous préoccuper de votre assurance voyage chaque année, toutes nos assurances annuelles sont automatiquement renouvelées pour une année supplémentaire si elles ne sont pas résiliées au moins 3 mois avant l'échéance.

Franchise de l'assurance voyage annuelle Clever

Pour chaque sinistre à indemniser d'un montant supérieur à CHF 10'000 par personne individuelle, une franchise de 10% sur la partie dépassant ce montant est à la charge de la personne assurée. Pour une famille, cette même franchise s'élève à 20% à partir d'un montant de sinistre de CHF 20'000. Une franchise de 10%, mais au moins de CHF 100 par événement, sera déduite pour toutes les personnes assurées qui ont dû annuler la prestation de voyage réservée à la suite d'une maladie ou d'un accident d'un-e participant-e qui, à la survenance de l'événement assuré, avait 65 ans révolus.

Sinistre

Afin de pouvoir vous fournir la meilleure aide possible **en cas d'urgence**, nous vous invitons à contacter notre **Centrale d'alarme** au **+41 848 223 330** ou au **numéro gratuit +800 222 333 30** (pas disponible dans tous les pays).

Les déclarations de sinistres peuvent également nous être transmises par voie électronique. Veuillez numériser vos documents et les envoyer par courriel à **sinistres@erv.ch**. Des formulaires de sinistre utiles sont disponibles sur notre site Internet **www.erv.ch/sinistre**.

Conseil: plus vous décrivez et documentez l'incident de façon détaillée, plus nous serons en mesure de traiter votre dossier rapidement.

Informations

Vous trouverez l'étendue détaillée des prestations et les exclusions de votre assurance dans la police d'assurance ainsi que dans les Conditions générales d'assurance (CGA), qui sont déterminantes dans tous les cas. Vous pouvez les demander à votre agence de voyage ou directement auprès de nous.

Aspects juridiques

L'assureur est l'Européenne Assurances Voyages (ERV), succursale d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, dont le siège est situé à Bâle, Suisse.

Sommes d'assurance et primes maximales en CHF. Toutes les primes s'entendent droit de timbre fédéral inclus. Dernière mise à jour: mai 2021. Sous réserve de modification des prestations et des primes.

En coopération avec:



Européenne Assurances Voyages ERV
St. Alban-Anlage 56, case postale, 4002 Bâle
info@erv.ch, www.erv.ch

Membre d'**ITIA** International
Travel Insurance Alliance

